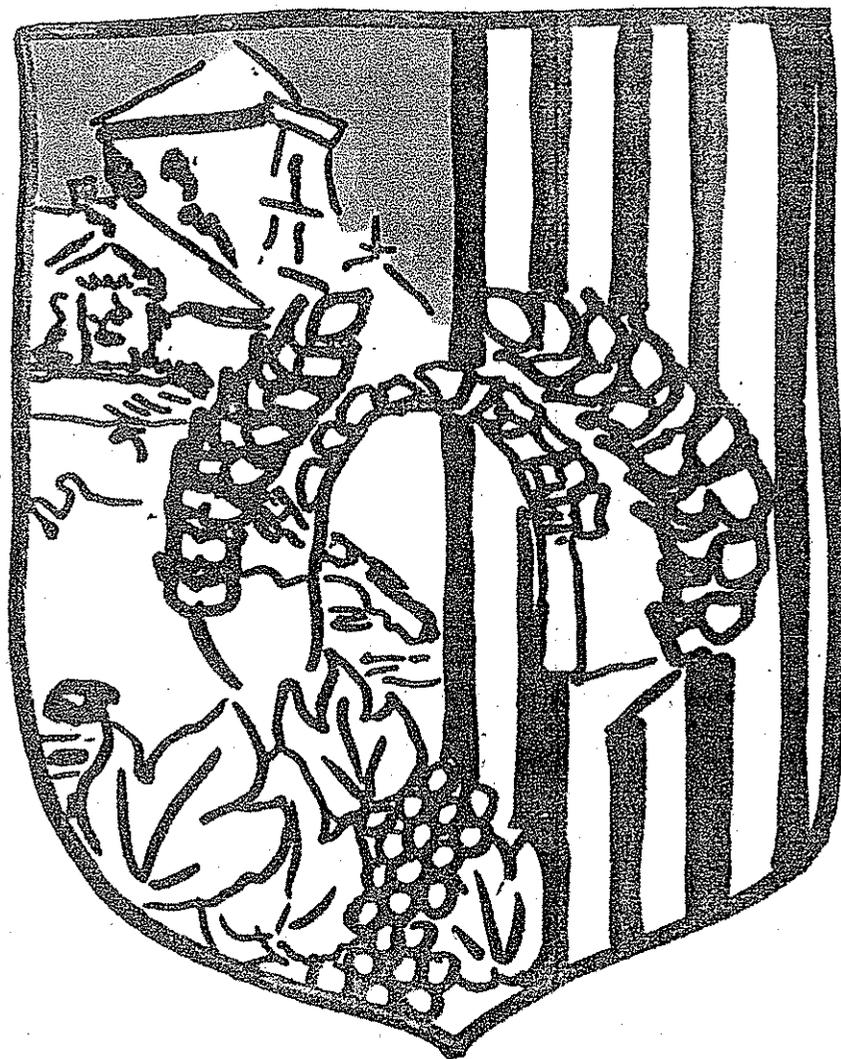


P. Pichanias



Commune de Pichanges

Bulletin Municipal

Année 2004

*Le Maire et le Conseil municipal vous présentent tous
leurs vœux pour l'année 2004.*



*Que l'année nouvelle apporte à chacun de vous bonheur,
santé et espérances comblées.*



Renseignements pratiques

Mairie de Pichanges : ☎ - 03 80 75 33 24

Ouverture au public

Mardi : 10h à 12h

Jeudi : 15h à 18h

COVATI (communauté de communes, ex-SIVOM)	03 80 95 32 41
D.D.E. (Is/Tille)	03 80 95 65 80
Ecole de Pichanges	03 80 75 33 38
E.D.F. Sécurité-Dépannage	0810 333 021
Gare S.N.C.F. Marcilly/Tille	03 80 95 10 44
Gendarmerie	17
La Poste (Is/Tille)	03 80 95 60 52
Médecins :	
• Barrière Jean-Luc (Is/Tille)	03 80 95 00 80
• Bonnot Philippe (Is/Tille)	03 80 95 45 25
• Brogniard Frédéric (Is/Tille)	03 80 95 08 99
• Cabourdin Philippe (Marcilly/Tille)	03 80 95 21 88
• Gehin Christian (Is/Tille)	03 80 95 15 15
• Mantelet Hervé (Tilchatel)	03 80 95 31 01
• Pouchard Laurent (Is/Tille)	03 80 95 28 50
• Tucki Véronique (Is/Tille)	03 80 95 08 76
Pompiers	18
S.A.U.R. dépannage	03 80 68 22 22
S.M.O.M. (ordures ménagères)	03 80 95 21 10
Trésor Public	03 80 98 04 02
Urgences médicales	15

Naisances



*Bienvenue aux nouveaux-nés de la
commune en 2003 :*

Cassandre CHATEAU, née le 6 janvier à Dijon

Lucas AUBERTIN, né le 11 mars à Chenôve

Lilian BAUDRY, né le 7 juillet à Dijon

Alessandro KOLLY, né le 5 août à Dijon

Hugo GUILBERT, né le 24 août à Dijon

Nathan SCHALLER, né le 18 septembre à Dijon

Léo CHAMBERT, né le 19 novembre à Dijon

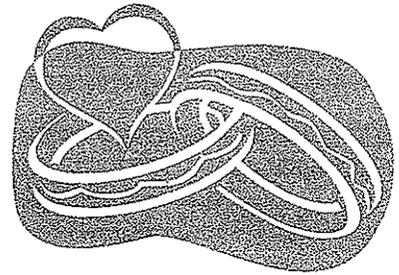
*Et réparons deux oublis de notre précédent numéro du
Pichanias en annonçant ces naissances de 2002 :*

Lali FAZIO-PERROT, née le 7 mars 2002

Yanis PANIER, né le 4 août 2002

Félicitations aux heureux parents !

Mariages



BRANET Didier et PENOTET Gaëlle, mariés le
12 juillet 2003

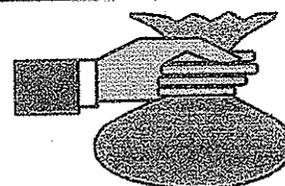
DUMONT Sébastien et PRUDHON Emmanuelle,
mariés le 23 août 2003

AZNAR Joël et VACHERON Lucie, mariés le
20 décembre 2003

Tous nos vœux de bonheur !

Et bienvenue également aux
nouveaux habitants de notre
village !

FINANCES
Commune de Pichanges
Prévisions & Réalisations
en Euros



Fonctionnement	Réalisation Année 2002	Prévisions Année 2003 voté	Révisé Année 2003
Dépenses	73 729	83 576	82 166
Recettes	93 405	89 749	89 878
Excédent ou Déficit de fonctionnement	19 675 <i>Excédent</i>	6 173 <i>Excédent</i>	7 712 <i>Excédent</i>
Investissement	Révisé Année 2002	Prévisions Année 2003 voté	Révisé Année 2003
Dépenses	23 035 ①	50 728 ②	50 728 ③
Recettes	8 998 ①	44 154 ②	44 718 ③
Excédent ou Déficit d'investissement	14 036 ① <i>Déficit</i>	6 574 ② <i>Déficit</i>	6 010 ③ <i>Déficit</i>
Excédent ou Déficit de l'année	5 639 <i>Excédent</i>	401 <i>Déficit</i>	1 702 <i>Excédent</i>
Excédent ou Déficit cumulé	42 225 <i>Excédent</i>	41 824 <i>Excédent</i>	43 927 <i>Excédent</i>

Pour information :

Excédent cumulé au 31/12/2001 =

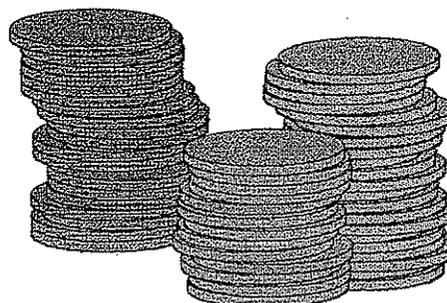
36 586

- ① Travaux Ecole salle de classe coût total 17 200 eur TTC subventionné à hauteur de 60 %.
Coût à la charge de la commune 5 775 eur (tva déduite).
- ② Travaux Mairie : la refecton de la salle de la Mairie a été entreprise car nous avons pu obtenir la subvention envisagée (50 % de 24 500 HT euros), coût à la charge de la commune 12 250 HT euros.
Pour réaliser ces travaux nous contracterons un emprunt car nous n'avons plus d'endettement.
- ③ Les travaux Mairie ont débuté mais ils ne seront certainement pas tous enregistrés sur cet exercice .

	Année 2002	Année 2003
Endettement en fin d'exercice	4 260	538
<i>Endettement en euro par habitant</i>	<i>19</i>	<i>2</i>

Composition de la commission "Budget - Finances" de la commune :

- Christian BERNARD
- Christian HUOT
- Jean - Claude MAITRE
- Claude PRUDHON
- Christophe THERRY (Responsable)





Collecte et Traitement des Ordures Ménagères Et Collecte du Tri Sélectif des Emballages

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année 2003, nous avons souhaité vous informer sur le fonctionnement du SMOM et l'évolution de ses activités.

Qu'est-ce que le SMOM ?

Le SMOM, Syndicat Mixte des Ordures Ménagères, assure le ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif ainsi que la gestion de 7 déchèteries sur les cantons d'Is-sur-Tille, Selongey, Fontaine-Française, Grancey-le-Château, Champlitte et la commune de Savigny-le-Sec soit plus de 23000 habitants.

Chaque canton élit des délégués qui composent le Comité Syndical, qui à son tour élit un Président. Le Comité se réunit régulièrement afin de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

Comment fonctionne le SMOM ?

Le SMOM emploie aujourd'hui 20 salariés et dispose de 8 camions afin d'assurer les missions suivantes :

- collecte des ordures ménagères
- collecte du tri sélectif
- transfert des ordures ménagères au centre d'enfouissement
- gardiennage des déchèteries
- transfert des bennes des déchèteries
- entretien des camions

L'actualité du SMOM

- Depuis le 1^{er} janvier 2003, nous effectuons la collecte et le transfert des ordures ménagères sur le canton de Saint-Seine l'Abbaye.
- A partir du 5 janvier 2004, le SMOM va assurer la collecte du tri sélectif sur le secteur de la Communauté de Communes du Val de Norge.
- Dans le cadre de la restructuration du ramassage des ordures ménagères dans le département de la Haute-Saône, le canton de Champlitte ne sera plus collecté par le SMOM au 1^{er} janvier 2004.
- Le centre de transfert actuellement en construction sur notre site d'Is-sur-Tille permettra de réceptionner sous abri les différents déchets que nous collectons (ordures ménagères et tri sélectif). Ce bâtiment servira également de garage pour les 8 camions.
- Dans un souci d'accroître la communication entre nous, nous avons développé un site Internet où vous pourrez trouver de nombreuses informations et nous poser toutes vos questions. Voici notre adresse : <http://www.smom.fr>

Des nouvelles du tri sélectif

Nous tenons à remercier tous les habitants du SMOM pour leur participation active au tri sélectif. Cette année, la quantité d'ordures ménagères a diminué de 750 tonnes par rapport à l'année dernière. Vous avez permis le recyclage de plus de 1200 tonnes de verre, 700 tonnes de journaux et 450 tonnes d'emballages. Plus vous triezy, plus nous recyclons !

Nous en profitons pour vous rappeler quelques consignes :

- pensez à écraser vos bouteilles en plastique afin de gagner de la place pour limiter les coûts de transport,
- la caisseyette bleue est uniquement réservée au recyclage des papiers, enveloppes, journaux-magazines. Les cartonnettes doivent impérativement être déposées dans votre caisseyette jaune.

D'autre part, les caissettes sont propriété du SMOM. En cas de départ de votre habitation, elles doivent obligatoirement rester dans la maison.

Les voitures mal garées gênent le bon déroulement du service. C'est pourquoi, nous vous demandons d'être vigilants le jour du passage des camions dans votre commune.

Pour les communes collectées le matin, il est conseillé de sortir les caissettes la veille.

Conscients des efforts demandés pour améliorer notre service, le Président ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Vincent LAVIER
Président du SMOM

Covati infos

Communauté de Communes des Vallées
De la Tille et de L'IGNON
Service Enfance Jeunesse
COVATI – BP 16
Allée Jean Moulin
21120 Is sur Tille
TEL : 03 80 95 13 59
FAX : 03 80 95 15 67
EMAIL : enfancejeunesse.covati@wanadoo.fr

Par l'article 5 – 8 de ses statuts, la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'IGNON devient compétente dans le domaine « Enfance-Jeunesse » :

- L'accueil, les loisirs des enfants et des jeunes hors temps scolaire, notamment accueils péri et extra scolaires, centre de loisir, accueil quotidien.
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16 – 25 ans
- La prévention de la délinquance

Conscients que le développement durable du territoire de la COVATI est lié aussi à l'accueil des enfants, des jeunes, et aux services proposés aux familles, les élus ont priorisé cette compétence.

Techniquement ce choix s'est traduit par un accompagnement du territoire par l'Association Départementale des Francas de Côte d'Or, mouvement d'éducation populaire oeuvrant dans le domaine socio-culturel. Cet accompagnement a prévu une présence quasi permanente d'un cadre de l'animation chargé de la coordination des actions Enfance-Jeunesse.

Une enquête diagnostique est en cours afin d'analyser l'existant, de repérer les besoins et de proposer un schéma de développement à court, moyen et long terme dans ce domaine de compétence.

Tous les partenaires institutionnels, financiers, techniques (CAF, Jeunesse et Sports, Conseil Général...) sont à présent actionnés afin que la COVATI puisse s'appuyer sur un réseau qui lui permettra de conduire au mieux sa politique en direction des enfants, des jeunes et de leur famille.

Afin de créer une continuité dans les actions, un des objectifs majeurs pour cette première année de compétence est de maintenir l'existant en améliorant ce qui peut l'être, à court terme, ainsi les principales interventions de la COVATI auprès du public Enfance-Jeunesse peuvent se traduire par :

Les 0 – 3 ans :

Un des partenaires importants de la COVATI est l'ADMR, qui gère la Halte Garderie située à Marcilly Sur Tille. C'est à ce jour la seule structure collective de garde des enfants sur le territoire. La COVATI finance cet équipement afin que les tarifs pratiqués puissent permettre à chaque famille d'utiliser ce service. La grille tarifaire est unique pour les habitants de la Communauté de Communes. Durant les six premiers mois de cette année, les enfants de quinze villages ont fréquenté le service.

Les 3 – 12 ans :

ACCUEILS PERI – SCOLAIRE

La COVATI gère à présent de manière directe 5 accueils péri scolaires dans les communes de GEMEAUX, LUX, MARCILLY SUR TILLE, SAULX LE DUC, TIL CHATEL. Concernant les communes d'IS SUR TILLE et de MARSANNAY LE BOIS, la COVATI a conventionné avec le Centre Social et l' ADMR. A présent, près de 80 % de la population peut avoir accès à ce service.

Les enfants sont accueillis avant, après l'école et durant la pause méridienne avec repas. Une grille tarifaire unique basée sur les ressources des familles est appliquée depuis le 1er janvier sur les lieux d'accueil en gestion directe.

CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (CLSH)

Le Centre Social des Vallées de la Tille et de l'Ignon gère depuis de nombreuses années un CLSH ouvert aux enfants de 4 à 12 ans durant les mercredis et périodes de vacances scolaires.

Subventionné par la COVATI, le Centre Social accueille des enfants de toute la Communauté de Communes, les tarifs sont basés sur les ressources familiales et identiques quelque soit la commune d'origine des enfants (sauf hors COVATI) .

Un CLSH existe également à MARSANNAY LE BOIS, géré directement par la COVATI, il est à présent ouvert à toutes les familles du territoire de la Communauté de Commune. Il fonctionne chaque mercredi, samedi, petites et grandes vacances. Le système de tarification tient compte des ressources des familles, il est habilité depuis cet été par les services de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Un Directeur permanent salarié de la COVATI travaille sur ce site.

Les 12 – 18 ans :

Les pré ados et ados sont un public pour qui des actions ciblées et participatives sont prépondérantes. C'est la raison pour laquelle l'accent a été mis sur cette tranche d'âge où la prévention et la médiation tiennent une place importante.

En gestion directe, le Secteur Jeunes de la COVATI est décliné en l'Espace Jeunes de MARSANNAY LE BOIS, et le Local Jeunes d' IS SUR TILLE. Habilité par les services de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, ouvert les mercredis, samedis et à chaque période de vacances scolaires, le Secteur Jeunes est animé par une équipe pédagogique dirigée par 2 directeurs, animateurs professionnels. Importants lieux d'activités et de prévention, le maillage des partenaires y est important, la médiatrice du CCAS de la Ville d'Is-sur -Tille y intervient régulièrement.

Les 18 – 25 ans :

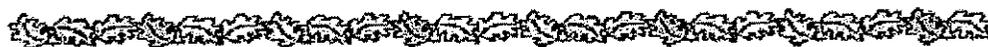
Avec une entrée « insertion professionnelle » plus marquée, la COVATI s'appuie sur deux partenaires privilégiés afin de conduire les actions en direction de ce public :

La Mission Locale : elle apporte une aide aux jeunes jusqu'à 25 ans sur les aspects liés à l'insertion professionnelle ou sociale, leur orientation professionnelle. Au delà de l'accueil aux offres d'emploi, les jeunes bénéficient de possibilité d'accompagnement et de suivi dans leur démarche d'emploi et d'insertion.

Le Point Information Jeunesse : est géré par le Centre Social. Il propose aux jeunes des accueils libres. Il se donne pour objectif d'informer les jeunes sur tous les sujets de la vie quotidienne, de les orienter dans leur cursus scolaire et dans leurs démarches de formation professionnelle.

La volonté politique des élus de la COVATI est affichée. Un premier projet territorial Enfance-Jeunesse d'une durée de 3 ans proposé à l'automne permettra dans un premier temps de lancer les dispositifs étatiques qui soutiendront la COVATI dans sa politique Enfance-Jeunesse. Des investissements importants pourront être envisagés de même qu'une multiplication des services aux familles, dans les villages, et une amélioration qualitative des actions existantes.

La transversalité de la compétence « Enfance-Jeunesse » permet une cohérence dans l'ensemble des actions menées en direction du public 0 – 18 ans et au delà. Un des objectifs affichés est de pérenniser l'essor de la COVATI et de permettre son développement durable.



Recueil de cuisine

La collecte des recettes de cuisine auprès des aînés des villages de la Covati a permis de réaliser un recueil.

Ce livre est exposé au centre social d'Is sur Tille où vous pourrez l'acheter pour la somme de 11 €.

MEMBRES DU COMITE

Afférents au Conseil Communautaire : 36
En exercice : 36
Qui ont pris part à la délibération : 36



Date de la convocation : 16/09/2003
Date d'affichage : 16/09/2003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

L'an deux mille trois, le vingt cinq septembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Chaignay, sous la présidence de M. Michel MAILLOT, Président.

Etaient présents : MM. MOYEMONT. BAUDRY. CUENIN. BOIRIN. STAIGER. MACHABERT. BOURGOIN. MAILLOT. THIBAUD. GAUDE. GASNIER. BAUJARD. COLLET. BECOURT. VIGNET. LAVEVRE. ROBIN.. BORECKI. BEZIAN. MONOT. CHAUVET. VERNET. BAUMANN. LAVIER. Me MARTINEZ. GRADELET. LUYT. MARTIN. VIARDOT.

Suppléants : Me GAGGINI. MM. SAVOLDELLI. BAUDOIN. BACHELARD.

Etaient excusés : M. MIELLE. CHEVALIER. MOROT. VERGER.

M. LEON (pouvoir à M. THIBAUT)

Me JEAUGEY (pouvoir à M. BAUJARD)

M. BALLAND (pouvoir à M. ROBIN)

Objet : BAREME DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Le Président informe les membres de la COVATI qu'un service de portage des repas à domicile va être mis en place sur le territoire de la COVATI par l'intermédiaire de l'Hôpital d'Is sur Tille.

Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans au minimum.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

VOTE les tarifs suivants :

- Tarif de base 7 € le repas pour les personnes âgées de 60 ans au minimum.
- Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, une aide pourra être consentie par la COVATI en fonction du revenu fiscal annuel de référence 2002 suivant le barème ci-dessous :

PERSONNE SEULE :

	Revenus annuels en euros	Prix des repas	Participation COVATI	Prix du repas à payer
1 ^{ère} tranche	< 7 102.71	7 €	2 €	5 €
2 ^{ème} tranche	Entre 7 102.72 et 8 230	7 €	1 €	6 €
3 ^{ème} tranche	Entre 8 231 et 10 050	7 €	0.50 €	6.50 €
4 ^{ème} tranche	> 10 050	7 €	-	7 €

COUPLE :

	Revenus annuels en euros	Prix des repas	Participation COVATI	Prix des repas à payer
1 ^{ère} tranche	< 12 440.87	14 €	4 €	10 €
2 ^{ème} tranche	Entre 12 441.88 et 15 075	14 €	2 €	12 €
3 ^{ème} tranche	Entre 15 076 et 19 200 €	14 €	1 €	13 €
4 ^{ème} tranche	> 19 200	14 €	-	14 €

L'Hôpital facturera :

- Aux particuliers, le montant du repas déduction faites des aides éventuelles
- A la COVATI, le montant des aides consenties.

Une convention sera établie entre l'Hopital d'Is sur Tille et la COVATI.

Nous vous rappelons que les inscriptions seront prises en Mairie. Les dossiers seront ensuite examinés par les C.C.A.S de chaque Communes pour fixer le montant de la participation de la COVATI. C'est le revenu fiscal de référence qui figure sur les avis d'imposition qui sera utilisé pour déterminer cette participation. Les fiches seront alors transmises au secrétariat de la COVATI.

Pour expédition conforme

LE PRESIDENT



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

10 OCT. 2003



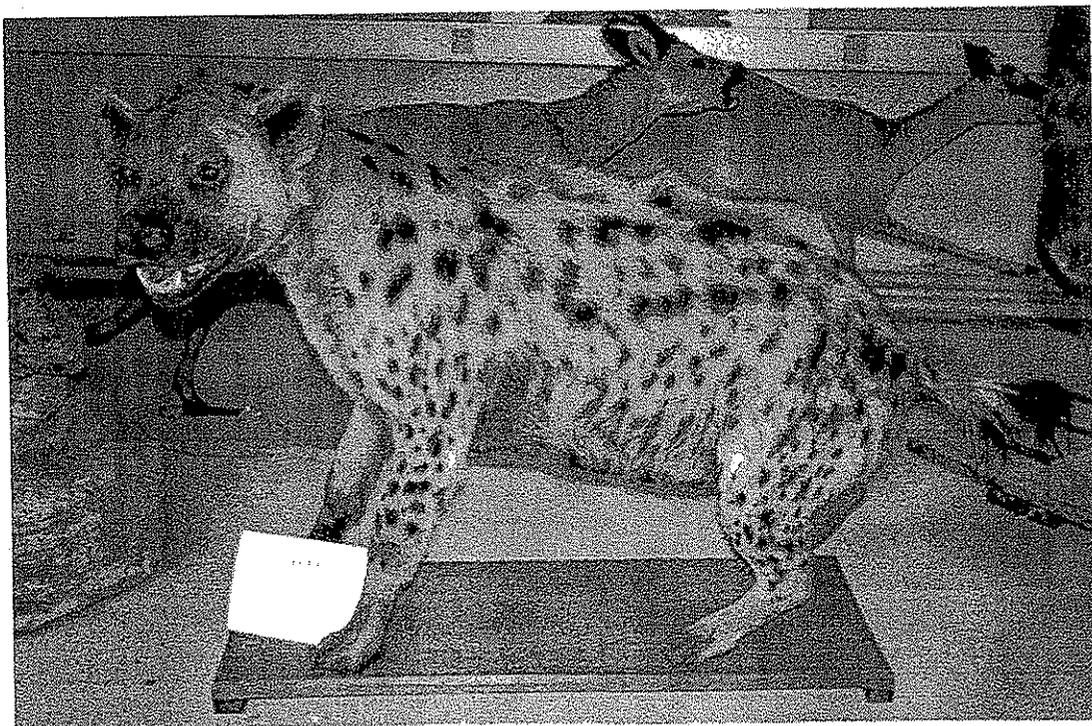
Zoo de Pichanges

LUNDI 24 MARS 2003

Toutes sortes d'animaux naturalisés

Parallèlement, les visiteurs peuvent découvrir une exposition d'animaux naturalisés... A observer également cette grosse hyène, échappée du zoo de Pichanges dans les années 70, qui avait terrorisé les campagnes, en égorgant bon nombre de moutons. La bête sauvage avait finalement été abattue au cours d'une traque.

La taxidermie : de la technique à l'art, du 24 mars au 4 avril, au muséum du Jardin des sciences, à la Grande Orangerie de l'Arquebuse, avenue Albert 1er à Dijon.



Hyène tuée sur la commune de Renève le 17 mai 1977 par M. Prudhomme Pierre. Don de ce dernier à la Sté de Chasse de Renève
Le Rallye St Hubert

(Merci à M. VANNESTE, nouvel habitant de Pichanges, pour sa participation au Pichanias par cet article)

Un après-midi d'enter'!

Les enfants du village ont pu se retrouver le samedi 25 octobre dans la salle de la mairie pour un après-midi consacré aux sorcières et monstres en tous genres. Ils ont pu participer à différents ateliers de travaux manuels qui leur proposaient de fabriquer des lampions, des araignées-pompons, des fantômes en serviettes en papier, de découper et colorer chats noirs, monstres et citrouilles.

Tout ce petit monde superbement déguisé pour l'occasion a ensuite partagé un goûter dans la bonne humeur. Au soir, dès que la lumière a commencé à décroître, ils ont défilé dans les rues accompagnés de la lumière de leurs lampions et de quelques cris et chants joyeux. La troupe s'est ensuite dispersée, chacun emportant ses créations, son cahier de coloriage et quelques bonbons bien mérités.

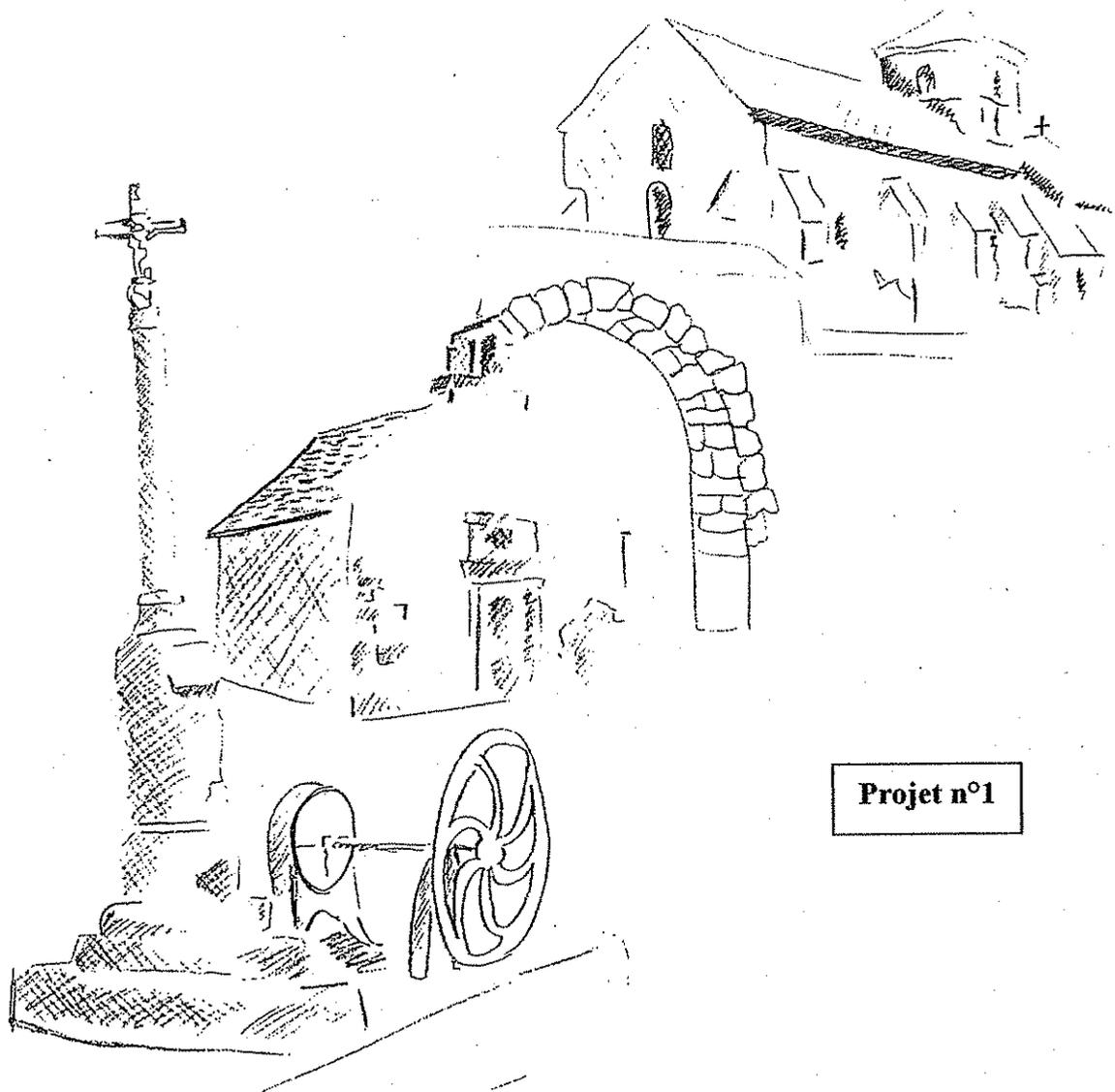
Merci aux parents qui sont gentiment venus encadrer cette activité et aux enfants qui y ont participé.



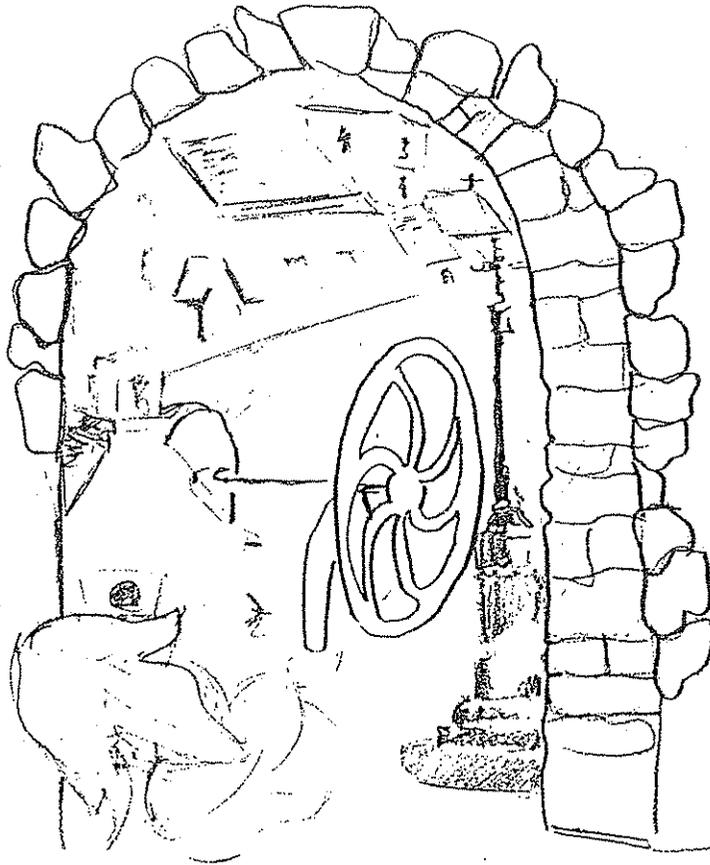
Des plaques de rues pour Pichanges

Le Conseil municipal a lancé le projet de doter les rues du village de plaques de rues. Afin de personnaliser ce projet et de l'adapter au mieux aux réalités culturelles et historiques de notre village, il a été demandé à Emilie Huot de réfléchir à des illustrations possibles pour ces plaques. Jeune habitante de notre commune poursuivant des études dans le domaine artistique, Emilie a gentiment accepté de relever le défi et a proposé après l'été trois projets de dessin. Le Conseil municipal, après un vote, a retenu le projet n°3. Bientôt donc se concrétisera la mise en place de ces plaques.

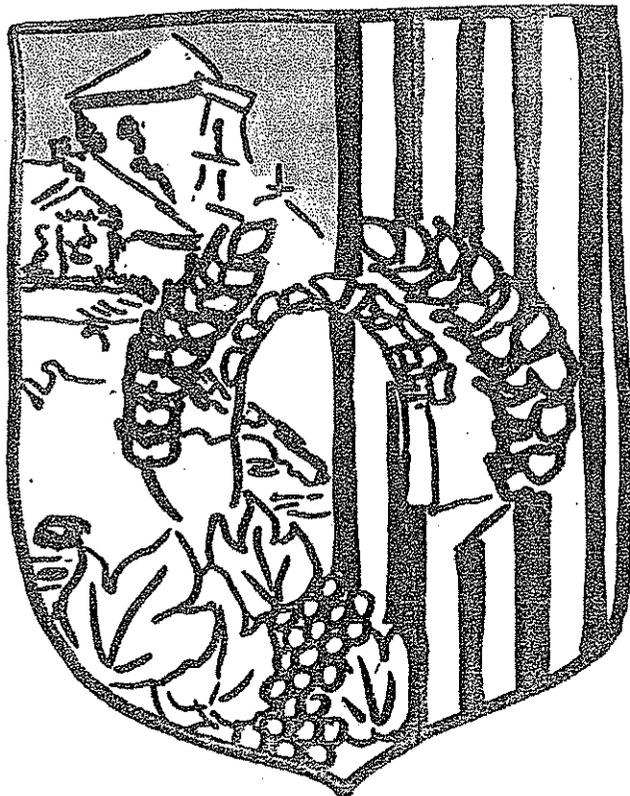
Un grand merci à Emilie pour son travail et sa générosité : elle a en effet offert l'utilisation gracieuse par la Commune de chacun de ses dessins.



Projet n°1



Projet n°2



Projet n°3
(retenu)

Une enquête du commissaire Pichanios...



L'énigme du sapin volant...

Oui, je me souviens de cette affaire ! Comment pourrais-je l'oublier d'ailleurs. Tu vois, tu viens de m'en parler et je suis parcouru de frissons rien qu'à l'évocation de cette histoire... Mais ne t'inquiète pas : tu me poses la question et je vais te répondre ; mais prépare-toi au récit le plus incroyable qu'il t'aies jamais été donné d'entendre...

Imagine. Imagine un petit village d'environ 200 âmes, au nord de la capitale du cassis et de la moutarde. Imagine la fin du mois de décembre, des températures extrêmes, un brouillard givrant, un vent piquant, quelques flocons flottant dans un air glacial à la veille du jour de Noël, des dindes qui savourent leur dernière nuit. Imagine. Pas un son. La neige peu à peu enveloppe le monde, étouffe les bruits. Parfois seulement, le bruit d'une voiture frottant sur le ralentisseur, place de la mairie, parce que certains roulent trop vite en traversant le village (c'est 50 à l'heure !). Imagine.

Figure-toi que quelques jours plus tôt, le cantonnier du village s'était donné du mal pour accrocher une dizaine de sapins dans le village : aux entrées, le long des rues... Figure-toi que quelques enfants avait pris le temps un samedi après-midi de mettre quelques décorations sur ces sapins et qu'ils y avaient mis tout leur cœur. Tu vois bien ? Tu imagines bien ? Non, tu ne peux pas t'imaginer ce qui attendait ce paisible village...

Un matin, au réveil, la stupeur saisit les plus matinaux des habitants qui partaient sur la route de Spoy pour rejoindre leur lieu de travail quotidien : un sapin de l'entrée du village avait disparu ! Mais là où notre histoire se couvre d'un voile de surnaturel, c'est que notre petit sapin avait pris le temps de retirer toutes ses décorations avant

de partir. Tu imagines, ce sapin, dans le silence de la nuit, retirant ses attraits pour s'enfuir, seul, dans les ténèbres ! Terrible, non ?

Je fus appelé sur place pour enquêter. J'avais déjà eu à me pencher sur le cas de disparitions de sapins dans cette commune ; c'est effectivement une chose courante à chaque fête de Noël depuis plusieurs années. Mais c'était la première fois que l'affaire était si étrange : jamais jusque-là les sapins disparus n'avaient pris le temps de se dévêtir avant de s'enfuir. A part les boules et guirlandes retrouvées sur le côté, le manque d'indices m'obligea à m'avouer battu et c'est dépité que je retournai à mes enquêtes quotidiennes mais bien plus banales.

Quelques jours plus tard, je reçus un coup de téléphone de M. Vernot (j'ai changé le nom pour protéger l'anonymat de ce village !) : « Commissaire Pichanios ! Incroyable... Je... Nous... Venez au plus vite ! »

Tu es bien assis, tu es sûr ? Reprends une rasade de cet excellent Cognac car je te promets un choc...

J'arrive aussi vite que possible dans le village et là, sous mes yeux ébahis, entouré de quelques habitants au regard hébété, incroyables, anéantis, j'observe une scène dont la vision me hante encore souvent la nuit : le sapin était revenu prendre sa place, sous le panneau de sortie du village, tout seul, comme un grand épicéa qu'il était !

Mon ami, tu es le premier à qui j'ose parler de cette histoire depuis qu'elle s'est produite et tu sens l'émotion dans ma voix. Jamais je n'ai pu élucider ce cas et ce que j'ai appris depuis n'a rien fait pour me rassurer : on m'a dit que déjà, vers la fin du mois d'octobre, un chat noir et une citrouille en carton qui servaient de décoration à une activité pour les enfants autour d'Halloween avaient disparu de la même manière. Mais eux, sans doute moins doués avec une boussole, n'avaient jamais retrouvé le chemin du village.

Je vais en rester là, mon ami. La nuit tombe et je t'avoue que depuis ce jour, je m'enferme à double tour dès le crépuscule. Mais j'ouvre l'œil...

Commissaire G.P. (alias Gustave Pichanios)

(Ce récit est tiré d'une histoire vraie qui s'est passée à Noël 2003 dans le village de P..... ; merci quand même aux personnes qui avaient emprunté le sapin de l'avoir rendu et qu'elles n'hésitent pas à nous indiquer quelles décorations elles préféreraient pour l'an prochain ; nous avons bien vu que celles de cette année ne leur avaient pas plu !)

Le Charpentier- Menuisier

Il y avait une fois, il y a bien longtemps de cela, dans un petit village nordique, un atelier de charpentier. Un jour que le charpentier n'était pas là, il y eut une étrange réunion des outils pour régler leurs différends. Les conciliabules furent longs et animés, ils furent même véhéments.

Le marteau exerça la présidence, mais l'assemblée lui notifia qu'il devait y renoncer. La raison ? il faisait trop de bruit !, et de plus, il passait tout son temps à frapper.

Le marteau reconnut sa faute, mais il demanda que le tournevis soit aussi expulsé. Il dit qu'il fallait lui faire faire de nombreux tours pour qu'il serve à quelque chose.

Devant cette attaque, le tournevis reconnut aussi, mais il demanda l'expulsion de la lime. Il démontra qu'elle était très rude dans ses relations et qu'elle avait toujours des frictions avec les autres.

La lime fut d'accord à condition d'expulser le mètre qui passait le temps à mesurer les autres selon sa propre mesure comme s'il était le seul à être parfait.

Il convint, mais exigea que le rabot sorte aussi, lui qui avait le caractère si tranchant et qui épluchait tout ce qu'il touchait.

Celui-ci mit la scie en cause car, dit-il, « elle mord et grince des dents » ; elle a le caractère le plus grincheux du monde.

« Et les clous alors ? répliqua la scie, peut-on vivre avec des gens qui ont le caractère si pointu ? Qu'ils s'en aillent !, et qu'on chasse aussi le papier de verre dont la raison d'être dans cet atelier est de provoquer des frottements perpétuels ! »

Finalement, tout le monde se trouva exclu.

La réunion bruyante prit fin subitement par l'entrée du charpentier dans l'atelier. Chacun se tut lorsqu'il s'approcha de l'établi. Il saisit une planche et la mesura, la scia avec la scie qui grince, la rabota avec le rabot au ton tranchant. Puis, la lime, les clous, le marteau et même le papier de verre furent mis à contribution. Il se servit de tous ses outils aux méchants caractères.

Lorsque l'atelier fut de nouveau vide, l'assemblée reprit son débat. C'est alors que la scie prit la parole et dit : « Messieurs, il a été démontré que nous avons des défauts, mais le charpentier travaille avec nos qualités. C'est cela qui fait notre valeur. Ainsi, ne pensons plus à nos mauvais côtés et concentrons-nous sur l'utilité des bons. »

L'assemblée trouva alors que le marteau était fort, que le tournevis assemblait et donnait de la cohésion, que la lime était experte pour affiner et limer les aspérités et ils remarquèrent que le mètre était très précieux d'être exact.

Ils se sentirent alors une équipe capable de produire des meubles de qualité. Ils se sentirent fiers de leurs forces et du fait de travailler ensemble.

D'ailleurs, le charpentier ne s'était-il pas servi d'eux tous pour faire un berceau, pour accueillir l'enfant à naître ?

Leur conclusion peut être appliquée aux humains : c'est facile de trouver des défauts aux autres, n'importe quel idiot peut y arriver, mais trouver des qualités est le fait des esprits attentifs, capables d'inspirer tous les succès des hommes.

LES AMIS DU VIEUX PICHANGES

L'année 2003 aura été très positive pour l'association.

Tout d'abord elle aura vu la concrétisation des efforts menés depuis maintenant cinq ans en vue de restaurer le patrimoine du village. En effet, l'une des plus belles statues de l'église – Sainte Anne apprenant à lire à la Vierge- a repris place dans la monument après restauration.

Les repeints une fois enlevés, les personnages ré-apparaissent dans leurs couleurs d'origine ; celles-ci forment une palette beaucoup plus variée et délicate que celle nous connaissions jusqu'alors. L'enlèvement des surépaisseurs permet également d'admirer la finesse du travail de l'artiste inconnu qui nous a légué cette merveille de spontanéité et de délicatesse.

La poursuite des travaux sur les autres statues (les quatre reliquaires en bois ainsi que le Saint Denis en pierre) est repoussée dans l'attente des possibilités de subventions auxquelles nous pouvons prétendre.¹

Notre action ne s'est pas arrêtée pour autant.

Une rencontre avec l'architecte des Monuments Historiques a permis de faire un bilan complet de l'état de l'église et de lister les travaux et aménagements urgents à réaliser.

En concertation avec l'équipe municipale, un projet de sécurisation du bâtiment est en cours d'élaboration ; il devrait être réalisé sitôt obtenu l'aval de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'association prendra en charge le coût de ces travaux.

Bien d'autres projets sont en cours d'étude : l'éclairage, le sauvetage des restes de fresque et de polychromie sur les murs ; d'autres devront être envisagés : réfection du faite de la toiture, humidité des murs du chœur, surveillance de l'évolution de fissures apparues depuis quelques années...

Cette liste n'est pas limitative ; et l'église n'est pas notre seul souci ! Tout cela coûte cher.

C'est la raison pour laquelle nous allons, comme tous les ans, nous investir encore dans l'organisation du vide-greniers, même si une certaine lassitude se manifeste parfois.

Cette manifestation est la seule source de financement de notre action ; c'est la raison pour laquelle nous faisons appel à nouveau à toutes les bonnes volontés pour nous aider ce 1^{er} mai. Je pense plus particulièrement aux nouveaux habitants du village qui ne connaissent peut être pas notre action ou qui n'osent pas se manifester. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ; merci d'avance.

Le président :
Bernard PERI
03.80.75.37.32

¹ Rappelons que l'Etat et le Département ont subventionné 75 % du prix des travaux de restauration.

BIBLIOGRAPHIE DE PICHANGES

La Société d'Histoire Tille-Ignon, vient de nous communiquer la bibliographie des villages du canton d'Is sur Tille.

*Nous vous transmettons ce qui concerne **Pichanges**.*

A vos livres !

Bonne lecture !

16 Pichanges

- 16.01- Courtépée et Béguillet, Notice sur le village de Pichange ou Pichanges
Dans la description du duché de Bourgogne de Courtépée et Béguillet, 1847, tome II p 231.
B.M. Dijon EFP usuel cote : L 944.4 COU
- 16.02- Denizot (abbé Jacques) Encyclopédie de la Côte d'Or.
Pichanges Tome 5-1 pages 99
B.M. Dijon ref : Usuel L 944.42 DEN
- 16.03- Deux descriptions : L'église de Pichanges, doyenné d'Is-sur-Tille; (Epitaphe de Edmée Ornot de Pichanges - Incription campanaire)
Bull. hist. Arch. Diocèse de Dijon, tome VII, 1889, p 80.
B.M. Dijon ref : 25640 (7)
- 16.04- Julien et Bréard (M. Julien et Mme Bréard) Différents notaires CM 1531-1675
Dossier de Généalogie Recherche en Côte d'or (Gerco) n° 827
ADCO ref : classé avec les brochures à l'accueil
- 16.05- Monot (M.) L'état civil de Pichanges (x 1668-1740)
Dossier de Généalogie Recherche en Côte d'or (Gerco) n° 604
ADCO ref : classé avec les brochures à l'accueil
- 16.06-